



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

L'EXEMPLE DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE

*Réseau National des Aménageurs du
1^{er} avril 2021*





**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

Grenoble-Alpes
Métropole, c'est :

49

communes

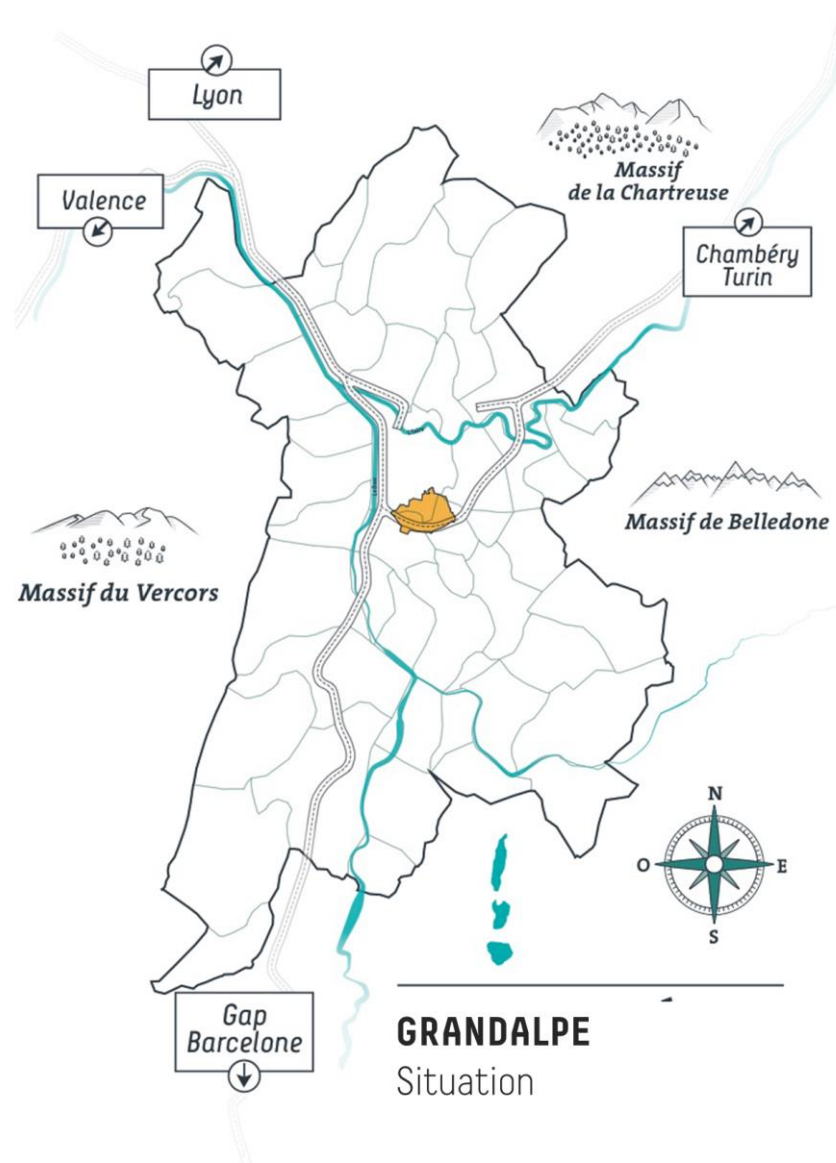
450 000

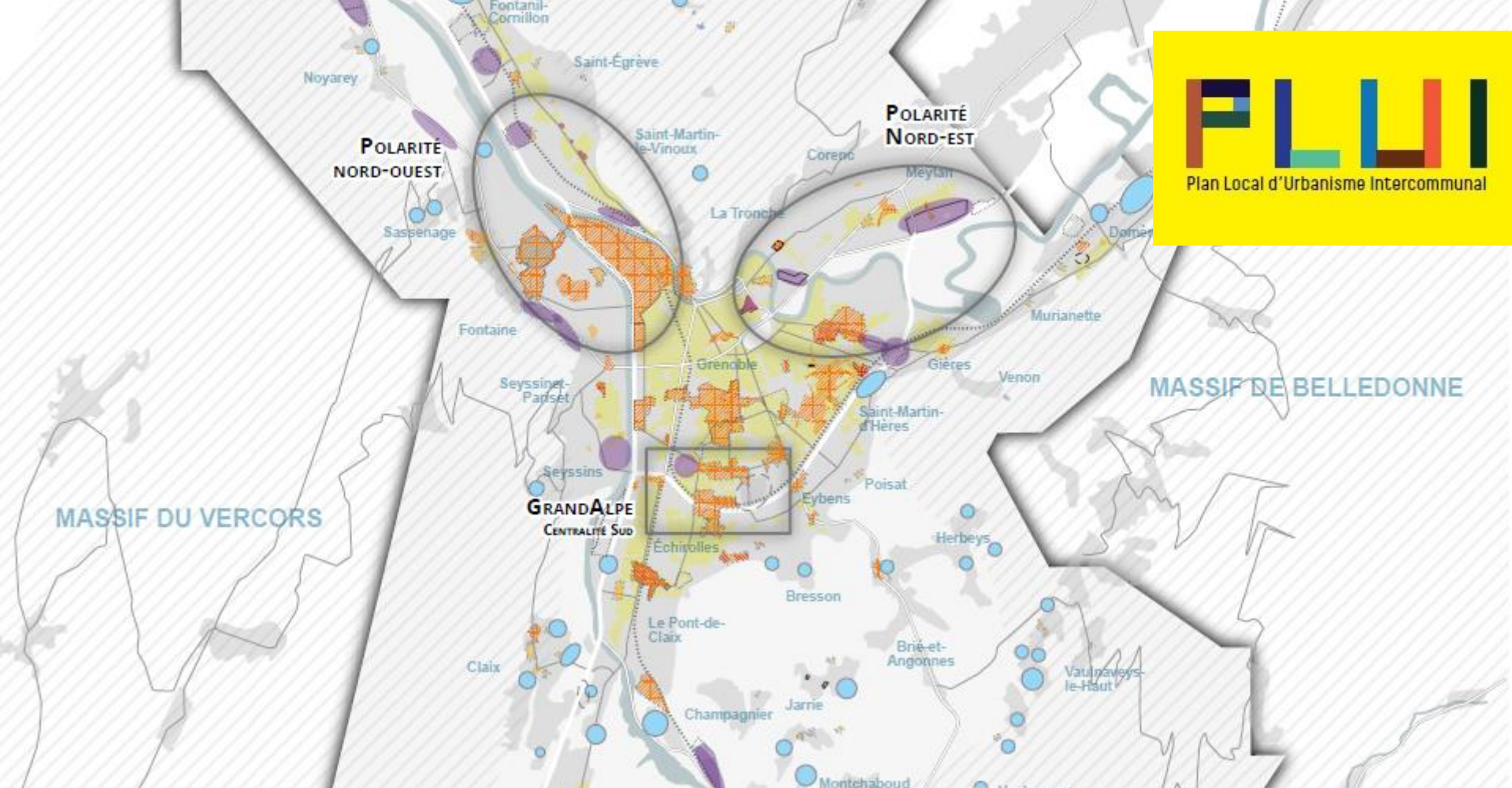
habitants

541

km²

→ 2^{ème} pôle de recherche
français





25

*opérations d'aménagement métropolitaines en cours d'étude ou de réalisation
(dont 13 zones d'activité économique et 12 à vocation d'habitat ou mixtes)*

3 000

*logements à produire par an dont la moitié
dans des opérations publiques d'aménagement*

600

*hectares en cours d'aménagement ou
à aménager*

92

*secteurs de projets inscrits au PLUi à
accompagner*

4 À 6

*ha de foncier économique
à livrer par an*



10 %

de la population
métropolitaine



20 %

des emplois
métropolitains



70 ha

d'espaces
verts



pôles d'échanges
multimodaux



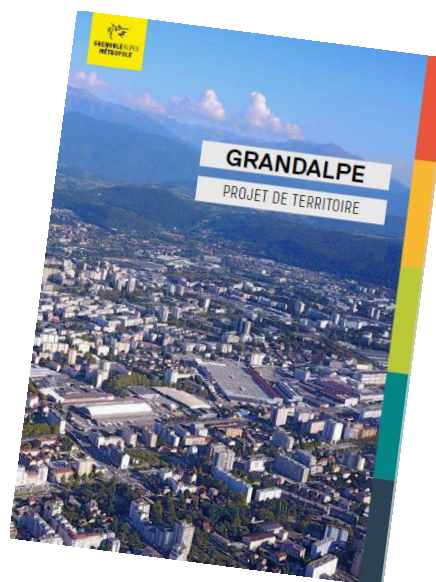
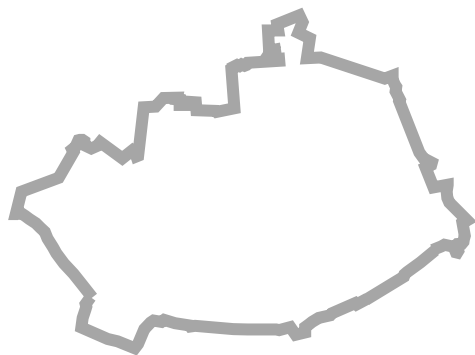
12

lignes de bus +
1 ligne de tram





GRANDALPE



- Un **périmètre** d'intérêt métropolitain

- Un document d'orientations « **Projet de territoire GRANDALPE** »



- Un dispositif de **gouvernance** intercommunale et partenariale



UNE DEMARCHE D'ENSEMBLE

1

**Construire les bases
d'une gouvernance
partagée**

- Avec les communes (copil, séminaires...)
- Intérêt métropolitain
- Périmètre stabilisé



2

**Inscrire l'ambition du
projet dans les
feuilles de route
stratégiques des
politiques publiques
et privées**

- Stabiliser la feuille de route politique
- Identifier les articulations stratégiques au sein de la Métropole (PDU, plan-climat, SD Energie, SDEE, PLH...) et mobiliser les moyens nécessaires
- Négocier et contractualiser avec les partenaires les points à enjeu : Etat, Région, Département, Université, Acteurs économiques
- Mettre en place les outils d'anticipation
- Stimuler l'investissement privé en lien avec la démarche de marketing territorial

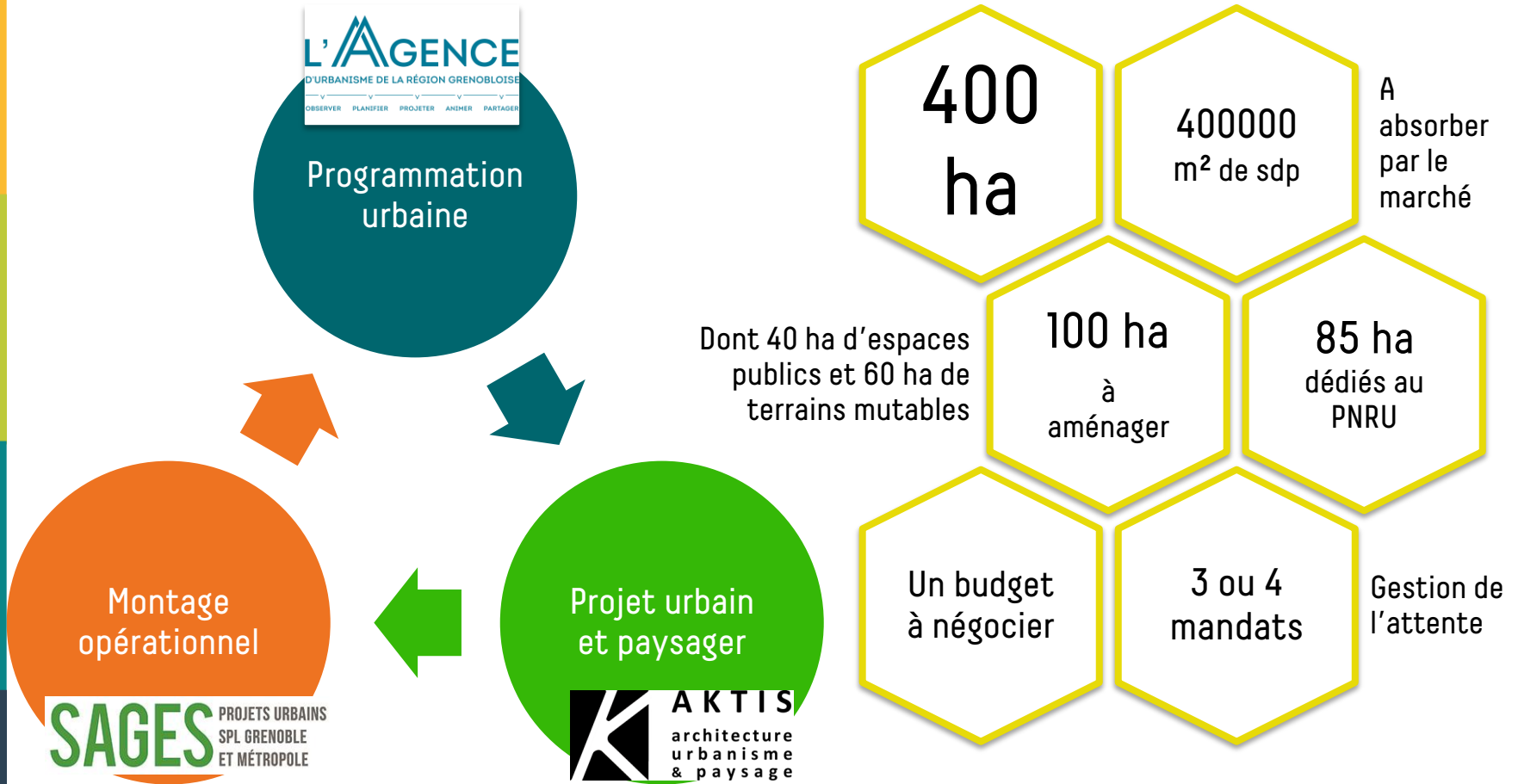
3

**Créer les conditions
de réussite
opérationnelle**

- S'assurer de la mise en œuvre de modes opératoires efficaces pour sécuriser l'atterrissage opérationnel
- Contractualiser les interventions de l'EPFL-D et de la SPL d'aménagement
- Mettre en œuvre les opérations
- Trajectoire financière et budgétaire à consolider

CONSTRUIRE LA STRATEGIE D'INTERVENTION

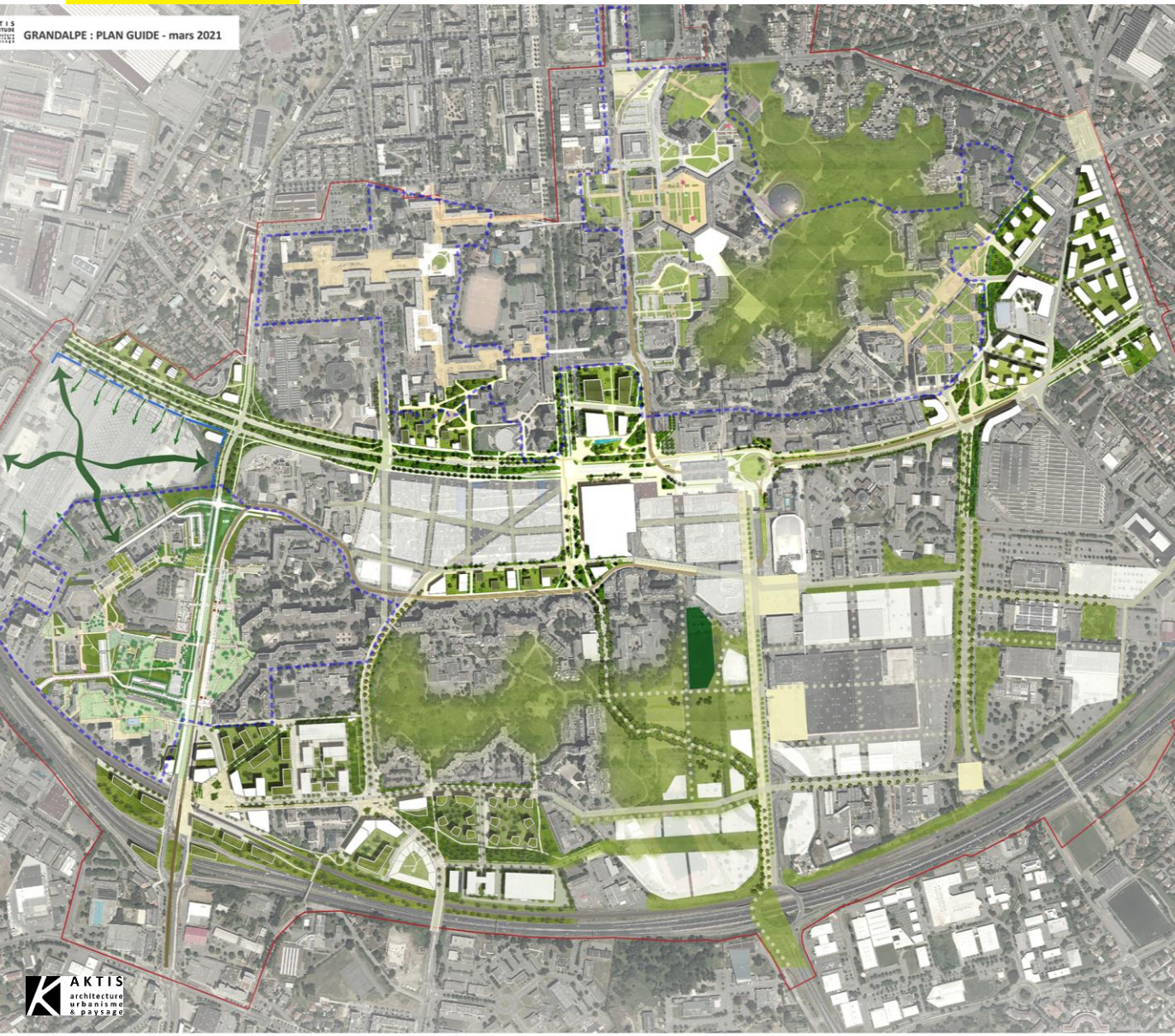
Une démarche itérative





GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

FOCUS SUR : LE PLAN GUIDE, UNE METHODE SOUPLE

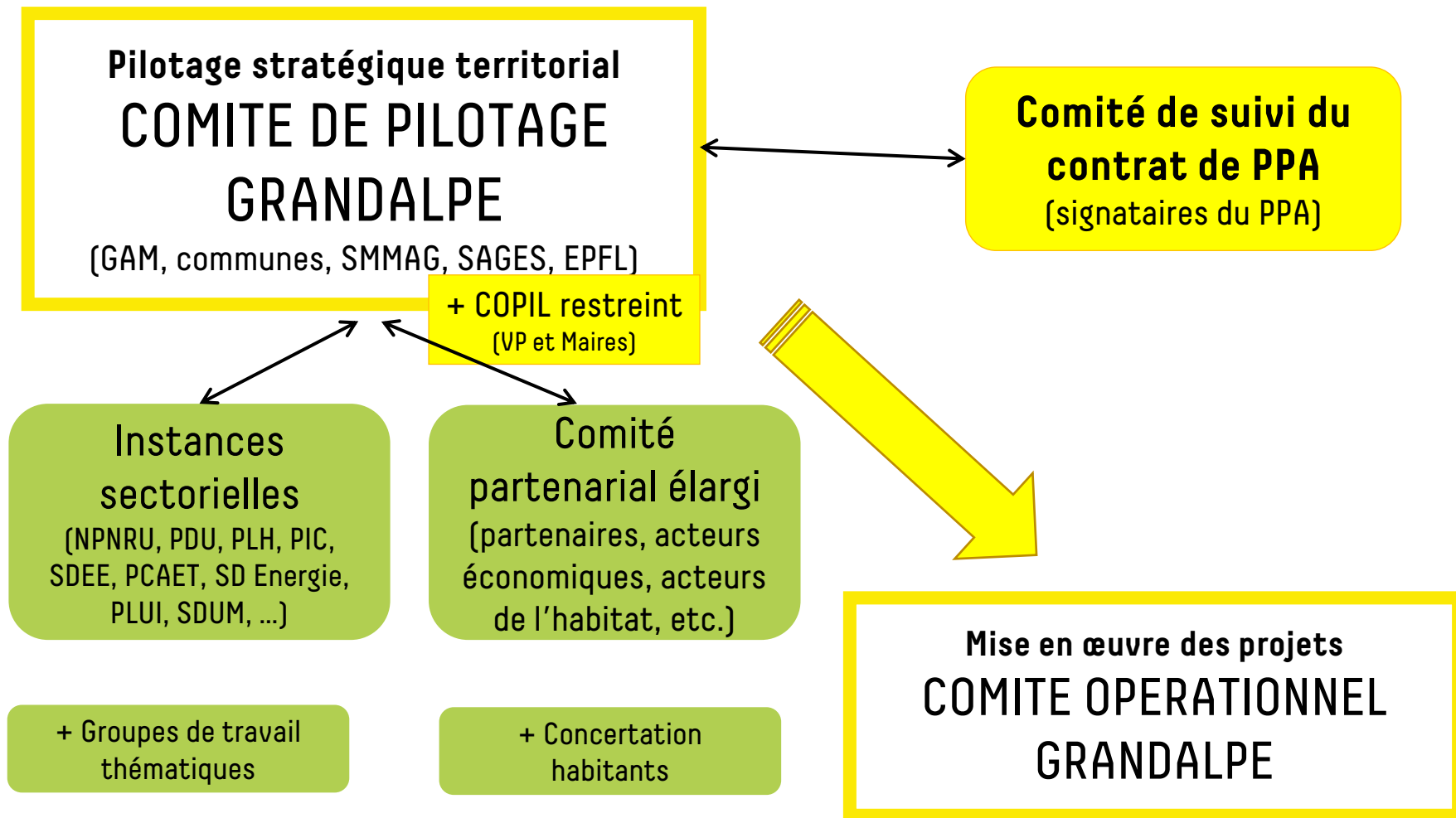


Un document
stratégique
d'aménagement
cohérent à l'échelle de
GRANDALPE

Une image d'ensemble de
la transformation
possible du territoire

Un objet souple et
intelligible qui croise les
enjeux opérationnels,
programmatisés et
d'aménagement

*« un plan très précis,
redessiné régulièrement
(...) un outil de travail
évolutif qui permet à tous
les acteurs de la ville de
partager un projet. » A.
Chemetoff*



UNE ORGANISATION INTERNE A ADAPTER

WP1 – Pilotage stratégique

- Projet de territoire et stratégie d'intervention
- Feuille de route environnementale
- Stratégie de mobilités
- Mobilisation des acteurs économiques et partenaires
- Stratégie foncière

WP2 – Fabrique de la ville

- Art, culture
- Urbanisme tactique
- Participation citoyenne
- Concertation
- Évènementiel et animation
- Observation Evaluation
- Communication
- Jeunesse Education

WP3 – Projets opérationnels

- Villeneuves - Projet NPNRU
- Opérations d'espaces publics
- Opérations d'aménagement
- Equipements publics de superstructure
- Opérations d'urbanisme négocié

WP4 – Financement et contractualisation

- Modèle de financement
- Contractualisations

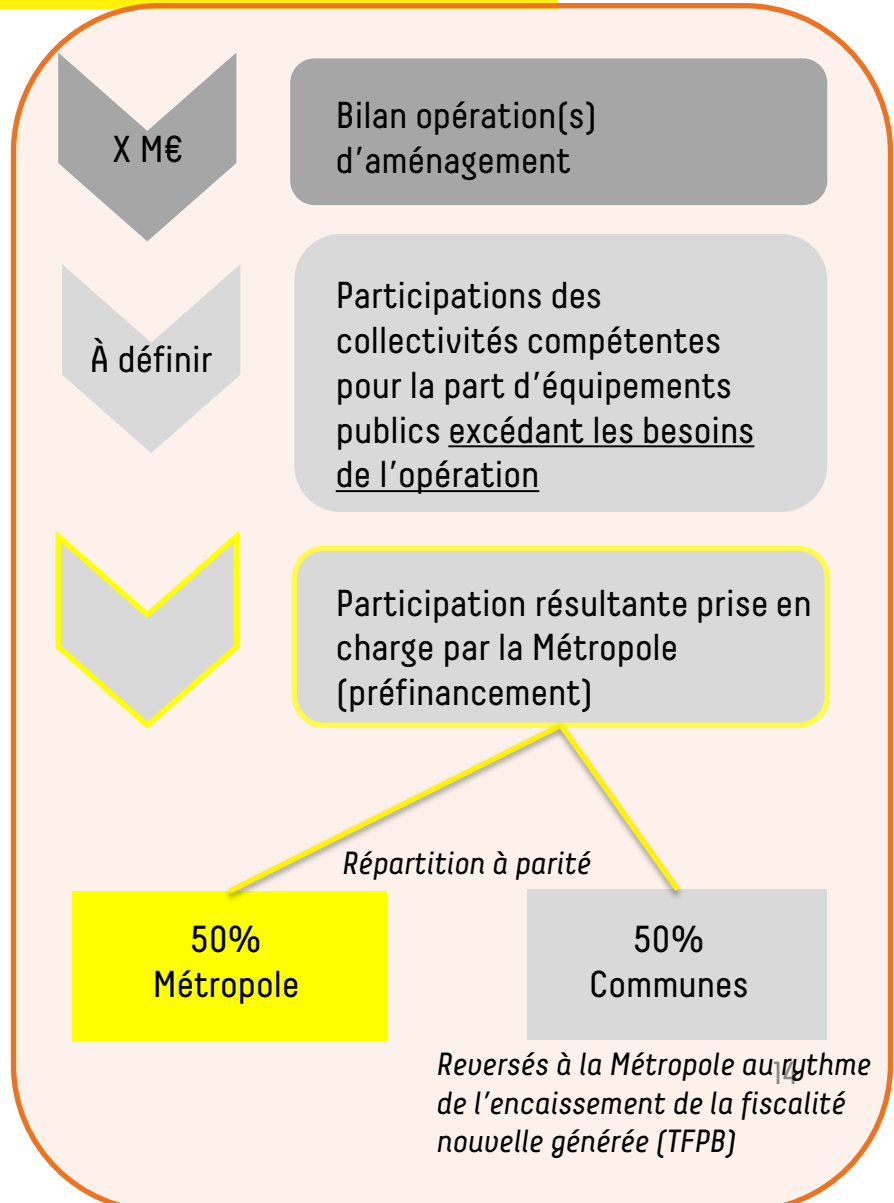
APPROCHE FINANCIERE

Chiffrage des dépenses 186M€
(20 ans)

Dépense nette à budgéter par le bloc communal 104M€
(20 ans)

**Répartition Métropole/
communes et lissage dans le temps**

« Partage » de fiscalité nouvelle générée



CONTRAT DE PPA GRANDALPE

- Rédaction et négociation en cours
- Comité de suivi : mai 2021
- Signature souhaitée : été 2021

